



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-action-de-communes-etrangeres-contre-Tihange-2>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **L'action de communes étrangères contre Tihange 2 officiellement introduite**

23 décembre 2016

L'action de communes étrangères contre Tihange 2 officiellement introduite



L'action de communes étrangères contre Tihange 2 officiellement introduite - © JOHN THYS - AFP

Plusieurs communes et régions voisines de la Belgique, situées dans la région frontalière de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg, ont officiellement entamé jeudi une procédure devant le tribunal de première instance de Bruxelles contre Tihange 2. **Aix-la-Chapelle, Maastricht et Wiltz au Luxembourg, notamment**, exigent que la centrale soit mise à l'arrêt, a fait savoir le bureau d'avocats bruxellois, Blixt.

Quelque 80 communes allemandes, luxembourgeoises et néerlandaises ont lancé cette procédure, a précisé l'avocate Tinne Van der Straeten, de Blixt. *"Nous avons signifié aujourd'hui la*

citation à comparaître à l'État belge, à Engie Electrabel et à l'AFCN (Agence fédérale de contrôle nucléaire)", a ajouté cette ancienne militante Groen.

Les plaignants souhaitent que Tihange 2 soit mise à l'arrêt en raison de leur implication personnelle en cas d'important incident nucléaire. Mme Van der Straeten explique que la question sous-jacente dans cette procédure est de savoir si la centrale disposait bien des autorisations, après que des anomalies avaient été signalées dans le réacteur des centrales Doel 3 et Tihange 2 à l'été 2012. Le régulateur nucléaire avait donné fin 2015 son feu vert à un redémarrage.

L'avocate de Blixt ne s'attend pas à un jugement dans cette affaire avant 2018.

Plus tôt dans l'année, la région urbaine d'Aix-la-Chapelle avait entamé une action similaire devant le conseil d'État pour faire annuler le redémarrage de Tihange 2. Une décision sur cette procédure est attendue dans le courant de l'année prochaine.